

# Splarte fouille dans l'offre VOD

Avec l'essor de la vidéo à la demande en France, apparaît un nouveau type de service : les moteurs de recherche spécialisés. Ces derniers permettent de fouiller dans toute l'offre existante afin de trouver le contenu recherché. Et un nouveau venu dénommé « Splarte » fait son entrée. Le portail, créé il y'a 6 mois par des 'anciens' du groupe Havas et lancé officiellement depuis quelques jours, revendique une certaine différence.

Splarte fait non seulement office de moteur de recherche mais aussi de comparateur de prix, une option disponible grâce à l'onglet « *recherche avancée* ». L'internaute peut ainsi s'informer du prix le plus abordable pour la vidéo qu'il souhaite visionner parmi toutes les offres disponibles sur le marché. L'offre majoritairement composée de contenus payants (55%) contient plus de 40% de contenus gratuits. Les créateurs semblent avoir pris leur distance avec des sites tels que Youtube et Dailymotion puisque seuls des contenus légaux « *réalisés et produits par des professionnels* » seront disponibles sur le portail.

Avec **83.220 vidéos** et autres contenus référencés (séries, documentaires, programmes jeunesse) Splarte entend bien devenir le point d'entrée principal des internautes en quête de vidéos.

Parmi les **35 partenaires** du site se trouvent TF 1, Eurosport, BFM TV, France 24, Glowria.fr ou encore M6.

Le modèle économique prôné par la société repose largement sur la publicité. Splarte entend tirer des revenus des annonceurs et des partenaires qui auront tiré des bénéfices des internautes redirigés vers leurs propres sites.

L'arrivée de Splarte confirme tous les espoirs que suscite le marché de la VOD en France. Un secteur qui est appelé à générer d'importants revenus dans les années à venir.